

**Groupe d'Entraide Mutuelle
(G.E.M)**

Chez Simon



Livret d'accueil



Autoportraits réalisés lors de l'atelier « arts créatifs »

Sommaire

PRESENTATION DU GEM	1
1 – Le GEM c'est quoi ?	3
2 – LE GEM, pour qui, pour quoi ?	4
3 – Historique.....	4
4- Les valeurs	5
5 - Mosaïque des membres du GEM	7
6- Le fonctionnement du GEM :.....	7
7 - Comment Adhérer ?.....	8
LES ACTIVITES	9
1 – Présentation.....	9
2 - Comment participer / s'inscrire	9
TEMOIGNAGES	10
ACCES.....	12

Edition mars 2020

PRESENTATION DU GEM

1 – Le GEM c'est quoi ?



Le GEM « Chez Simon » est un groupe d'entraide mutuelle constitué de personnes en situation de handicap qui participent à l'élaboration des activités du GEM (association régie par la loi de 1901).

C'est un lieu chaleureux d'échange,

de partage et d'entraide où des activités sont proposées aux et par les adhérents, afin de partager des moments conviviaux et de rompre l'isolement.

Par son implication, chaque adhérent(e) contribue à la vie du GEM et à la solidarité dynamique du groupe. Le GEM « Chez Simon » est en effet un endroit où chacun peut exprimer une idée d'activité, un sujet à discuter ou tout simplement son envie d'échanger, de discuter sur un sujet qui lui tient à cœur.

Les décisions sont prises en toute collégialité, et chaque adhérent(e) qui le souhaite est invité(e) à participer à la vie du GEM (Cf. Fonctionnement : AG, Conseil, Commissions...).

2 – LE GEM, pour qui, pour quoi ?



Le GEM chez Simon s'adresse à toute personne adulte porteuse de troubles moteurs et / ou cognitifs (Infirmité Motrice Cérébrale, traumatisme crânien, AVC, traumatismes de la moelle épinière...).



Le GEM chez Simon a pour but de rompre l'isolement, de développer les talents de chacun, et est une opportunité pour faire de belles rencontres et réaliser des créations communes.



3 – Historique

Le GEM « Chez Simon » est né du lien avec l'association Simon de Cyrène Nantes, et partage ses valeurs de compagnonnage, d'attention à l'autre et de bienveillance.

Dès 2013, un groupe de personnes handicapées et de personnes valides ont commencé à se réunir, une fois par mois, puis chaque semaine salle La Fontaine, dans le quartier Graslin de Nantes. Fin 2016, une nouvelle salle a été inaugurée rue Boileau, et Pauline Le Hen a été recrutée en tant que Coordinatrice du GEM.

La création du GEM a également été soutenue par l'APF France Handicap. L'association Simon de Cyrène Nantes est l'association qui parraine le GEM chez Simon, en effet, une convention de parrainage et une convention de gestion définissent les responsabilités et le mode de fonctionnement entre l'association « GEM Chez Simon » et l'association Simon de Cyrène Nantes.



Le GEM chez Simon est devenu officiellement un Groupe d'Entraide Mutuelle début 2019, en obtenant une subvention de l'Agence Régionale de la Santé. Les statuts de la nouvelles association « GEM chez Simon » ont été officiellement déposés fin 2019. La création officielle de l'association « G.E.M. Chez Simon » a été publiée au Journal Officiel le 18 janvier 2020.

4- Les valeurs

L'attention à l'autre et la bienveillance sont au cœur du groupe d'entraide mutuelle chez Simon.

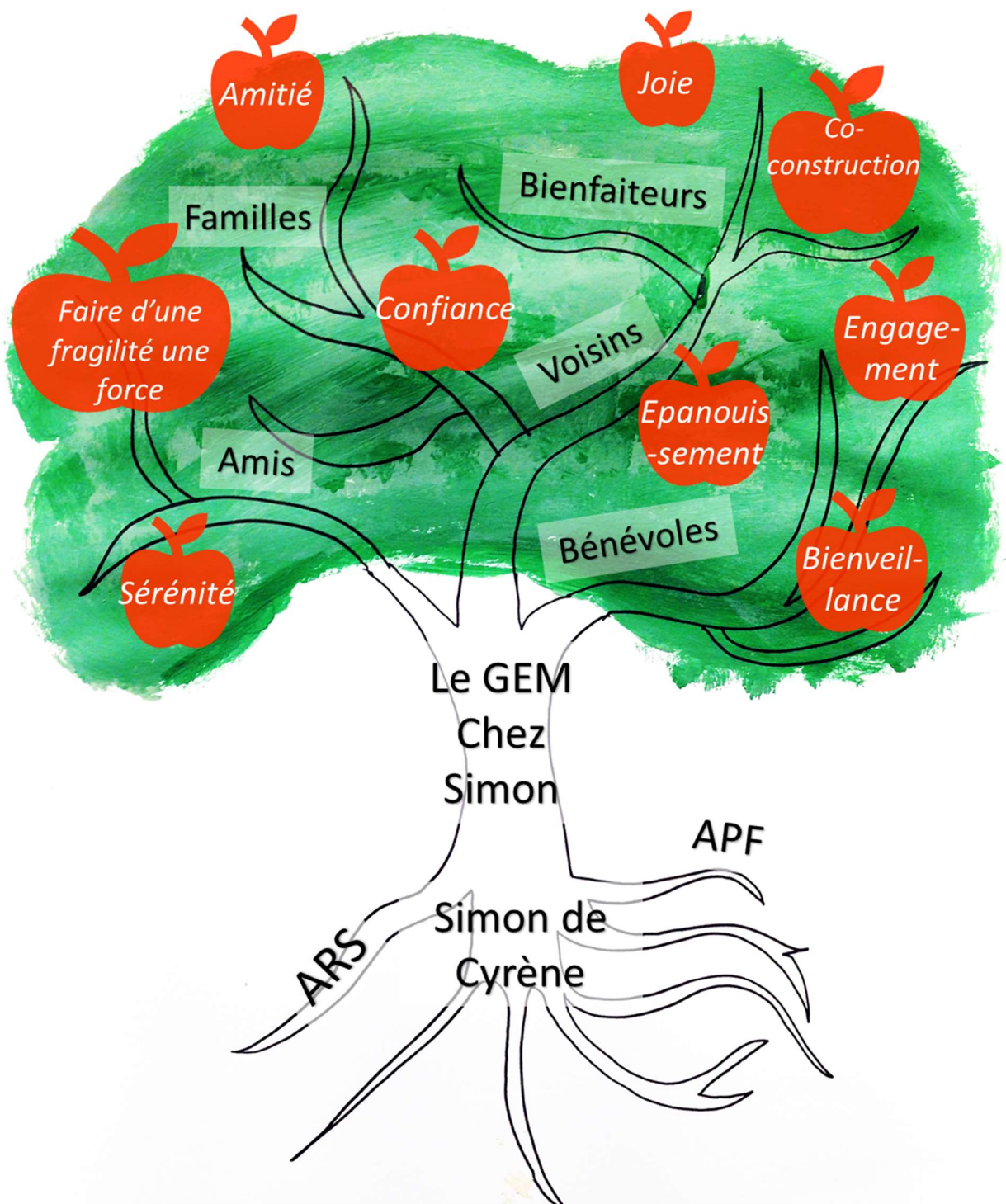
Dans un climat d'écoute et de confiance, chacun(e) peut trouver son épanouissement et renforcer son estime de soi.

Le GEM « Chez Simon » cherche à construire des relations authentiques entre ses membres, et ainsi, à favoriser le soutien mutuel.

Chaque membre peut ressentir les fruits de l'entraide : joie, sérénité, confiance en soi et confiance dans l'autre...

Chez Simon, la rencontre au-delà des différences est une richesse. Nous cultivons les échanges et l'amitié entre personnes en situation de handicap de la main ou de l'élocution, valides ou non, la frontière s'estompe devant le vivre ensemble, l'entraide et le partage.





« L'empathie c'est une puissance, c'est comme l'amour ou l'éducation, quand vous le partagez, il se multiplie. »

Baptiste MORIZOT

5 - Mosaïque des membres du GEM

LES ADHERENTS : Personnes porteuses d'un handicap physique ou cognitif, ils participent aux activités de l'association, peuvent prendre part aux votes de l'assemblée générale, et être élus au **conseil** d'administration



LES BENEVOLES : personnes qui rendent des services à l'association et partagent les valeurs et les projets de celle-ci. Ils ne sont pas adhérents, ne prennent pas part au vote mais ont une voix consultative.

LES SALARIES : ils viennent en appui aux membres du GEM dans la gestion quotidienne et l'organisation des activités.

Ils ne sont pas adhérents, ne prennent pas part au vote mais ont une voix consultative.

LES BIENFAITEURS : personnes physiques ou morales qui apportent un soutien à l'association, y compris par des dons à l'association « GEM chez Simon ». Ils ne prennent pas part aux votes.

6- Le fonctionnement du GEM :

Les adhérents de l'association GEM chez Simon élisent parmi eux un **conseil d'administration** lors des assemblées générales. Un conseil bi-mensuel informel (ou Bureau) composé des principaux membres du CA (Président, Vice-Président, Trésorier, Vice-Trésorier, Secrétaire...) et toute personne qui souhaite s'impliquer davantage se réunit deux fois par mois pour assurer la gestion courante du GEM.



Les membres du conseil du GEM définissent les grandes orientations du GEM, dans un souci de collégialité.

Tous les adhérents peuvent s'impliquer dans la vie associative, en participant à des commissions, qui les impliquent sur un ou plusieurs sujets (par exemple, commission

communication, commission budget, commission accueil...). Ils peuvent participer aux activités, en proposer, et / ou les co-animer.

Les bénévoles peuvent proposer et co-animer des activités en fonction de leurs talents, apporter un soutien ponctuel ou régulier aux activités et sorties.

Les salariés :

Le ou la coordinatrice fait le lien entre le bureau/Conseil bimensuel du GEM, l'association Simon de Cyrène, les salariés et les bénévoles. Il ou elle est garant(e) du développement du GEM et veille à l'épanouissement de chacun(e).

L'animateur (trice) fait émerger les propositions d'activité, les co-anime, et soutient les adhérents dans leur mise en place (et communique sur les activités).
Le ou la volontaire en service civique participe à la vie du groupe et veille au bien être de chacun.

Enfin, les stagiaires et / ou intervenants, en fonction de leurs objectifs et talents, peuvent développer des projets ou proposer une activité.

7 - Comment Adhérer ?

1/Une première rencontre a lieu avec le coordinateur/trice et un membre du CA pour une présentation réciproque. Le candidat reçoit alors le planning du mois.

2/Le/la candidat(e) à l'adhésion au GEM est invité(e) à participer aux activités pendant un mois afin de découvrir le fonctionnement et les membres du GEM.

3/Au moment de l'adhésion, le/la futur(e) adhérent(e) signe le règlement intérieur et s'acquitte d'une cotisation annuelle fixée lors de l'Assemblée Générale.

LES ACTIVITES

1 – Présentation

Chaque membre du GEM construit les thèmes des activités et participe au développement des projets, dans une dynamique de co-construction.



Les activités ont pour but de se retrouver, passer de bons moments, développer les talents de chacun, et s'ouvrir de nouveaux horizons. Les plannings sont organisés autour de trois grands types de moments :

- **Des repas partagés**, comme autant de repas conviviaux, sont régulièrement proposés, en liaison ou pas avec des activités cuisine ou pâtisserie.
- **Les activités hebdomadaires** (du lundi au samedi) : elles sont généralement récurrentes et s'inscrivent dans la durée (ex : atelier arts créatifs le lundi après-midi, atelier média et gazette le jeudi...), mais il y a aussi des journées thématiques (ex : projection de reportage...).
- **Des sorties** (semaine et week-end), et des séjours de vacances sont proposés régulièrement.



2 - Comment participer / s'inscrire

Pour la bonne organisation des activités, il est important de s'inscrire par e-mail, appel téléphonique, ou sur place. Le planning est toujours affiché dans la salle, transmis par mail aux membres, et imprimé sur demande.

TEMOIGNAGES

Fabienne, adhérente



« C'est une véritable découverte pour moi. Je suis allée dans des lieux où je ne serais jamais allée ; j'ai flâné dans une des plus belles bibliothèques du monde avec des lunettes de réalité virtuelle, déjeuné dans le restaurant Chromosome qui embauche des personnes trisomiques. J'ai même visité une usine qui fabrique des médailles ! Maintenant le seul fait de me déplacer « Chez Simon » m'apporte beaucoup de joie et de fierté. Je sais que je vais passer un bon moment. Je me sens écoutée et non jugée. Cela m'aide à prendre plus la parole. Je m'implique pour la vie du GEM en étant vice-trésorière ».

Edouard, adhérent



Je suis arrivé au GEM Chez Simon depuis avril 2016. Nous sommes un groupe de compagnons. Nous avons une salle d'activités dans le centre-ville de Nantes. Je trouve que le groupe me permet de me retrouver moi-même et de ne pas m'isoler. C'est une étape, cela me permet de grandir intérieurement. Mon entrée m'a permis également de prendre confiance en moi. J'ai participé à la mise en place de certains ateliers comme l'atelier média ou l'atelier photo... J'ai participé également à la création du GEM, dont je suis le Secrétaire.

Sabine, bénévole

*Si je me plais chez Simon de
Cyrène ?*

Et comment !!!

*On y va toujours avec plaisir
On y est chaleureusement
accueilli.*

*L'ambiance est gaie,
bienveillante.*

*On partage, on s'écoute, on
joue, on bricole, on regarde
des reportages, on goûte*

Et on repart le cœur en fête, ayant hâte de revenir !

UN GRAND MOMENT DE BONHEUR !



ACCES



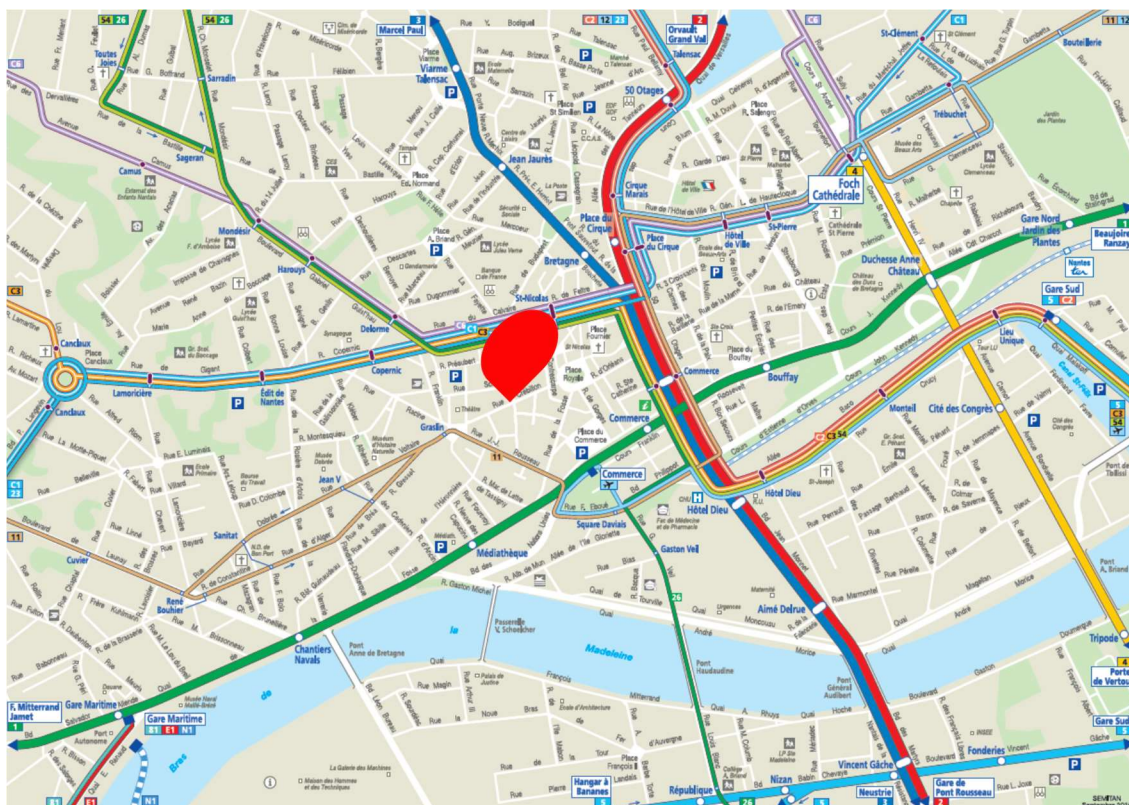
GEM Chez Simon : 5, rue Boileau - 44000 Nantes

Tél :

02 40 48 49 82

06 03 53 69 31

Mail : pauline.lehen@simondecyrene.org



Accès par transports en commun :

- Possibilité de commander **10 jours avant** votre venue un Proxitan : **02 51 81 78 78**
- T1, T2 et T3 : arrêt « *Commerce* »
- Chronobus C6 : arrêt « *Saint Nicolas* »
- Bus 26 et 54 : arrêt « *Saint Nicolas* »